

Le Conseil,

Vu le rapport du 1er décembre 1999, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Dans le cadre des opérations de développement social urbain effectuées dans le quartier du Terraillon à Bron, la société LOGIREL intervient depuis 1991 pour racheter et réhabiliter des logements privés en tant que bailleur social sur les copropriétés Terraillon et Caravelle dans le but de requalifier le quartier. Elle en possède aujourd'hui 240.

Dans le souci de parvenir à une meilleure gestion des flux de peuplement et de diversifier les profils sociaux des nouveaux arrivants, la société LOGIREL attribue des logements en liaison et en accord avec les collectivités publiques.

Ce souci de diversification, étant donné le contexte social de ces copropriétés privées dont la vie quotidienne reste très difficile malgré les diverses actions déjà réalisées, entraîne des problèmes financiers liés à la vacance de certains logements.

En effet, sur l'année 1998 et malgré une action de commercialisation effectuée antérieurement par la société LOGIREL, le nombre de logements vacants s'élève en moyenne à 17,5 par an pour un coût de 580 000 F en 1998.

Il est proposé aux collectivités de soutenir l'action de requalification, réalisée sous maîtrise d'ouvrage, de LOGIREL dans les copropriétés en difficulté pour un coût total estimé à 580 000 F selon le montage financier suivant :

- Communauté urbaine	400 000 F
- commune de Bron	100 000 F
- LOGIREL	80 000 F

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement de la participation de la Communauté urbaine de 400 000 F nets de taxes à cette opération.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de participation financière avec la société LOGIREL.

3° - Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la communauté urbaine de Lyon - exercices 2000 et suivants - compte 657 480 - fonction 824 - opération 0047.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,